

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	5
LISTE DES AUTEURS.....	7
INTRODUCTION.....	9

TITRE I ÉLABORATION DE LA NORME TRANSNATIONALE

CHAPITRE I – NORME LÉGALE.....	13
Section I. Conseil de l'Europe : les traités du Conseil de l'Europe et le droit du travail.....	14
§ 1. Réception du droit européen du travail par les juridictions européennes	16
A. Cour européenne des droits de l'homme	16
B. Comité européen des droits sociaux.....	20
§ 2. Réception du droit européen par les juridictions françaises	24
A. Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales	24
B. Charte sociale européenne.....	28
Section II. Union européenne : le dialogue social au sein du processus législatif européen	30
§ 1. Un cadre institutionnel relâché au service du dialogue social européen.....	32
A. Priorité des partenaires sociaux dans un processus législatif spécial..	32
I. Négociation de l'accord-cadre européen.....	32
II. Mise en œuvre de l'accord-cadre européen.....	34
B. Garanties du processus législatif spécial	36

§ 2. Des actions institutionnelles fragilisant le dialogue social européen....	39
A. Action de la Commission et du Conseil	39
I. Action sur la négociation de l'accord	39
II. Action sur la mise en œuvre de l'accord	39
III. Action sur le devenir de l'accord	43
B. Action du juge européen.....	43
CHAPITRE II – NORME CONVENTIONNELLE.....	45
Section I. Acteurs : le syndicalisme international	45
§ 1. Édification du syndicalisme international	49
A. Cartographie du syndicalisme international.....	49
I. Identification des organisations syndicales internationales.....	50
a. Organisations interprofessionnelles	50
b. Fédérations syndicales internationales.....	51
1. Fédérations de travailleurs.....	52
2. Fédérations d'employeurs.....	54
II. Structures des organisations syndicales internationales	55
B. Identité du syndicalisme international	56
§ 2. Ambition du syndicalisme international	58
A. Ambition du verbe	58
I. Concours à l'élaboration de normes sociales internationales.....	58
II. Instigation de normes sociales internationales	62
a. Parties à la négociation des accords-cadres internationaux.....	63
b. Contenu des accords-cadres internationaux.....	64
c. Autorité des accords-cadres internationaux	65
B. Ambition de l'influence	66
I. Campagnes syndicales mondiales.....	67
II. Réseaux syndicaux mondiaux.....	68
Section II. Accords : la négociation collective européenne et internationale	69
§ 1. Acteurs	73
A. Acteur salarial	73
I. Acteur externe.....	74
II. Acteur interne.....	76
B. Acteur patronal	77
I. Organisation patronale.....	77
II. Direction centrale	78
§ 2. Contenu	78
A. Création d'instances.....	78
B. Création de normes	80
I. Création encadrée	80
a. Élaboration de la norme européenne	80
b. Transposition de la norme européenne	81

II. Création non encadrée.....	81
a. Normes relatives aux relations individuelles de travail.....	81
b. Normes relatives aux relations collectives de travail.....	84
§ 3. Régime.....	84
A. Application de l'accord.....	85
I. Relais national.....	85
a. Norme relais légale.....	85
b. Norme relais conventionnelle.....	85
II. Relais transnational.....	86
B. Interprétation de l'accord.....	87
I. Interprétation extrajudiciaire.....	87
II. Interprétation judiciaire.....	87
CHAPITRE III – NORME JURIDICTIONNELLE.....	89
Section I. Conseil de l'Europe : la Cour européenne des droits de l'homme et le droit du travail.....	89
§ 1. Un fleuve impérieux.....	92
A. Cours des procédures.....	92
I. Indépendance et impartialité du tribunal : le cas de la juridiction prud'homale.....	92
II. Durée raisonnable des procédures.....	93
III. Droit disciplinaire et droit du procès.....	94
B. Champ du travail humain.....	96
I. Prohibition de l'esclavage et du travail forcé (art. 4).....	96
II. Vie privée, vie personnelle, vie professionnelle (art. 8).....	97
III. Respect des convictions religieuses du salarié.....	100
IV. Liberté d'expression et liberté syndicale.....	103
§ 2. Des digues rompues.....	104
A. La CEDH auto-érigée en juridiction des droits sociaux.....	104
I. La CEDH engagée dans le contrôle des relations collectives de travail.....	105
II. La CEDH en capacité de contrôler le droit de l'emploi et de la protection sociale.....	106
B. Concurrence ou « dialogue » des juges ?.....	108
I. Confluences des sources.....	108
II. Dialogue ou cacophonie ?.....	110
Section II. Union européenne : la Cour de justice de l'Union européenne et le droit du travail, réalités et perspectives d'une rénovation du droit français.....	111
§ 1. Rénovation des concepts.....	113
A. Employeur.....	113
I. Employeur public ou employeur privé ?.....	114
II. Employeur contractuel ou employeur non-contractuel ?.....	115

B. Emploi	117
I. Liberté	117
II. Égalité	118
III. Sécurité	119
§ 2. Rénovation des méthodes	121
A. Application de la règle de droit	121
B. Efficacité de la règle de droit	123
CHAPITRE IV – NORME INFRA-JURIDICTIONNELLE :	
LE COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX	127
Section I. Mécanismes de contrôle	130
§ 1. Contrôle sur rapport	130
§ 2. Contrôle sur réclamation collective	131
Section II. Nature du contrôle du Comité européen des droits sociaux	133
§ 1. Contrôle sur rapport : un contrôle de type administratif	133
§ 2. Contrôle sur réclamation collective : un contrôle de type juridictionnel	134
Section III. Portée du contrôle du Comité européen des droits sociaux	135
§ 1. Mise en conformité	136
§ 2. Interprétation constructive	137
TITRE II	
OBJET DE LA NORME TRANSNATIONALE	
CHAPITRE I – DROIT DU TRAVAIL	143
Section I. Normes d'organisation : les instances transnationales de représentation du personnel	143
§ 1. L'instance transnationale de représentation du personnel, objet d'une norme transnationale	146
A. Détermination de la loi	147
I. Qualification de l'accord portant création d'une instance transnationale	148
a. Qualification du for	149
b. Qualification européenne	152
II. Loi applicable à l'accord portant création d'une instance transnationale	153
a. Orthodoxie : choix d'une loi nationale	154
b. Hétérodoxie : choix d'une loi transnationale	156
B. Application de la loi	159
I. Application d'une loi nationale	159
II. Construction d'une loi transnationale	164

§ 2. La norme transnationale, objet de l'instance transnationale de représentation du personnel	166
A. Une mission de suivi des normes transnationales	166
I. Suivi au stade de la conclusion d'un accord transnational.....	166
II. Suivi au stade de l'exécution d'un accord transnational.....	167
B. Une mission de négociation des normes transnationales	169
Section II. Normes de gestion : la norme transnationale dans le droit des restructurations	172
§ 1. La norme internationale conceptualise	175
A. Définition de concepts	176
B. Détermination d'un régime	178
C. Définition insaisissable.....	179
§ 2. La norme internationale temporalise	182
A. Temporalisation	183
B. Résistance.....	184
§ 3. La norme internationale internationalise	186
Section III. Normes de conflit : la formation de la norme européenne en matière de conflits collectifs.....	191
§ 1. Formation d'un droit de grève au niveau européen	193
A. Une compétence contestée mais acquise	193
I. Une absence de compétence en matière d'harmonisation	193
II. Un rattachement à la mise en œuvre des libertés de circulation..	195
B. Une définition à géométrie variable du droit de grève.....	200
I. Le droit de grève en tant qu'exception.....	200
II. Le droit de grève en tant que principe.....	202
§ 2. Heurs et malheurs d'une réforme du droit européen de la grève.....	204
A. Vers une refonte du droit positif	204
I. Proposition de règlement Monti II.....	205
II. Protocole additionnel au traité de Rome.....	207
B. Vers une évolution de la jurisprudence de la Cour de Luxembourg .	209
I. Un conflit avec le législateur européen.....	209
II. Un conflit avec la Cour européenne des droits de l'homme.....	211
 CHAPITRE II – DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LA COORDINATION DES RÉGIMES NATIONAUX DE SÉCURITÉ SOCIALE.....	217
Section I. Souveraineté des États	218
§ 1. Respect des législations nationales	219
§ 2. Unicité de législation nationale	221
A. Critères de rattachement	221
B. Situations particulières	222

Section II. Rapprochement des législations	225
§ 1. Exportation des prestations	225
A. Principe.....	226
B. Limites	227
§ 2. Égalité de traitement.....	228

TITRE III

APPLICATION DE LA NORME TRANSNATIONALE

CHAPITRE I – LA LOI..... 233

Section I. Identification de la loi applicable au contrat de travail international	233
§ 1. Le charme discret de la loi applicable	236
A. Le charme opère : la loi d'autonomie s'applique.....	236
I. La constance de la loi expressément désignée.....	236
II. La loi implicitement désignée au vu des critères de circonstances.....	237
B. Le charme tombe : la loi objectivement applicable s'impose	237
I. Les dispositions impératives... ..	237
a. Notion de disposition impérative.....	238
b. Les dispositions impératives sont-elles plus protectrices ?.....	239
II. ...de la loi objectivement applicable.....	240
a. La loi du lieu d'exécution habituelle	240
b. Les liens plus étroits avec un autre pays.....	241
§ 2. Cet obscur objet de la loi applicable	241
A. La loi	242
I. La loi étrangère.....	242
II. La loi française.....	242
B. Au-delà de la loi	243
I. Vers une norme supérieure	243
II. Vers une norme inférieure.....	244
Section II. Réception de la loi applicable : applicabilité de la norme supranationale dans l'ordre interne français	245
§ 1. Conditions constitutionnelles d'applicabilité de la norme internationale	249
§ 2. Conditions jurisprudentielles d'applicabilité de la norme internationale	251
A. Question de principe	251
B. Modalités	254
I. Énoncé théorique des conditions d'applicabilité directe	254
II. Mise en œuvre dans l'ordre interne de l'applicabilité directe	257

CHAPITRE II – LE JUGE : LES NORMES TRANSNATIONALES DE COMPÉTENCE PRUD’HOMALE INTERNATIONALE	265
Section I. Compétence légale	270
§ 1. Domaine des normes transnationales	270
§ 2. Contenu des normes transnationales	272
Section II. Compétence contractuelle.....	278
§ 1. Domaine des normes transnationales	278
§ 2. Contenu des normes transnationales	280
INDEX.....	283